

INFORMATIONS NOTARIALES

Formulaire III

Vos réf. : MK/2260379.

Nos réf. : 1.777.81-2026-161.

Maître,

En réponse à votre demande de renseignements réceptionnée en date du 12/05/2026 relative à un bien sis Chemin des Trois Fontaines, 4 à 7970 Beloeil, cadastré 1e division, BELOEIL 1 DIV/BELOEIL/, Sion A n°824R3 et appartenant à \$.

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

Le bien se situe en zone agricole (1A0824/00R003) du Plan de secteur d'Ath-Lessines-Enghien;

- Considérant que la demande se rapporte à un bien situé dans le périmètre du PASH Dendre qui reprend celui-ci en zone non spécifiée au PASH dont le régime fut rendu applicable par A.G.W. du 10/11/2005 ;
- dans le périmètre du Parc Naturel des plaines de l'Escaut ;
- n'est pas repris dans le périmètre du territoire communal pour lequel s'applique le règlement général sur les bâtisses relatif aux zones protégées en matière d'urbanisme (Guide régional d'urbanisme) ;
- n'est pas repris dans le périmètre d'un plan communal d'aménagement (schéma d'orientation local) ni d'un plan particulier d'aménagement ;
- n'est pas situé dans le périmètre d'un lotissement ;
- n'est pas classé ou en voie de l'être ;
- n'est pas inscrit dans un périmètre vulnérable visé à l'article D.IV.57, 2°, 3° ;
- n'est pas repris dans le périmètre d'une zone de contraintes karstiques ;
- n'est pas repris dans une zone de consultation de la DRIGM ;
- n'est pas frappé d'un arrêté d'insalubrité ou de démolition ;
- n'est pas situé dans un des périmètres de site à réaménager ;
- n'est pas situé dans un des périmètres de remembrement urbain ;
- n'est pas situé dans un périmètre de revitalisation urbaine ;
- n'est pas situé dans un périmètre de rénovation urbaine ;
- n'est pas repris dans le plan relatif à l'habitat permanent ;
- n'est pas repris sur la carte archéologique (CoPat) ;
- n'est pas repris dans la banque de données de l'état des sols (BDES) ;
- est doté d'un accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux ;
- n'est pas situé dans le périmètre d'un site Natura 2000 visé par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature ;
- n'est pas situé dans une zone d'aléas d'inondations ;
- n'est pas situé le long d'une voirie gérée par la Région Wallonne ;
- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme délivré le 25/3/2015 pour le remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre ;
- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;
- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'environnement ;
- Le bien en cause a fait l'objet d'une déclaration d'environnement le 11/7/2014 pour la mise en œuvre d'une unité d'épuration individuelle d'une capacité de 5 EH – **la durée de validité de cette déclaration est dépassée, une nouvelle déclaration doit être introduite ;**
- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucune déclaration d'urbanisme ;
- Le bien n'est pas situé dans une zone de prise d'eau, de prévention ou de surveillance de la société SWDE ;
- Le bien n'est pas traversé, longé par un cours d'eau repris à l'atlas des cours d'eau ;

Vos réf. : MK/2260379.

Nos réf. : 1.777.81-2026-161.

- le bien ne comporte ni arbre ni haie remarquable repris la liste officielle (Arbres et haies remarquables (AHREM) ;
- le bien n'est pas repris à l'inventaire du Patrimoine immobilier culturel.

Remarques

- Le bien pourrait être grevé d'emprise en sous-sol ou de servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires (SWDE, ORES, ELIA, etc...).

A Beloeil, le 20/05/2026

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Observation : Les informations et prescriptions contenues dans le présent document restent valables pour autant que la situation de droit ou de fait du bien en cause ne soit pas modifiée.